

RÉFLEXIONS STRATÉGIQUES



PRÉOCCUPANTS, INSPIRANTS, PASSIONNANTS...
DÉCOUVREZ À TRAVERS CES ARTICLES RÉFLEXIONS
STRATÉGIQUES, LES SUJETS ET EXTRAITS DE MÉMOIRES
RÉALISÉS PAR LES AUDITEURS DU MBA MANAGEMENT DE
LA SÉCURITÉ.

#GESTION_DE_CRISE #COOPERATION #INDOPAC

*La coopération public-privé
dans le cadre de la gestion
de crise en Indopacifique :
transposition d'une nouvelle
approche du continuum de
sécurité en France.*

AUTRICE
MARION AUCLAIR
JUN 2023



La coopération public-privé dans le cadre de la gestion de crise en Indopacifique : transposition d'une nouvelle approche du continuum de sécurité en France



Autrice : Marion AUCLAIR, auditeur de la 9ème promotion.

« Knowledge is power » peut être traduit par « Savoir donne le pouvoir ». Cette citation datant de plusieurs siècles (1) n'aura jamais autant résonné dans un monde où le défi réside en la possession, non pas d'informations, mais de l'information juste. L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 a mis en évidence la guerre de l'information et l'accès sans précédent aux données disponibles en sources ouvertes. Mais le pouvoir de l'information réside dans sa gestion, en passant de l'assurance de sa qualité à la transmission. Certains événements, comme la rupture du contrat de sous-marins par l'Australie en septembre 2021, ont remis en question les compétences de la France dans le domaine du renseignement, que l'on peut définir comme « l'information utile à l'action » (2), et à la prise de décision.

Pour mieux comprendre l'utilité de l'information, il suffit de se pencher sur la notion de gestion de crise. Le mot « crise », du latin « crisis » et du grec « Krisis », est défini par l'Académie française comme « un événement soudain qui vient (...) troubler et bouleverser une situation jusqu'alors paisible » (3). Il est précisément identifié et limité dans le temps. L'objectif de la gestion de crise est de gérer la rupture brutale du statu quo en traversant différentes phases d'intensité qui peuvent durer de quelques heures à quelques semaines. Une bonne gestion de crise requiert flexibilité et ouverture d'esprit pour faire face à toutes les situations. Cette approche de la crise est ancrée en langue chinoise (危机 - weiji) et japonaise (危機 - kiki), dont les symboles associent les termes « danger » et « opportunité ».

L'expression « pilotage de crise » reflète d'ailleurs plus justement le rôle du responsable et les compétences requises pour assumer cette tâche. Le gestionnaire de crise a la charge de piloter son équipage au travers des intempéries et ne peut réussir sans celui-ci qui lui procure les informations dont il a besoin pour l'emmener à bon port. Le succès réside dans les compétences de l'équipage que le pilote aura soigneusement composé afin d'assurer la qualité des flux d'informations et voies de communication qui permettent d'estimer le danger et saisir les opportunités pour atteindre ses objectifs le plus sereinement possible.

Cette approche presque philosophique de la gestion de crise a pour avantage de guider le raisonnement des acteurs de la crise éloignés de leur environnement habituel, avec peu de repères sur le terrain, permettant ainsi de révéler d'autres moyens de défendre les intérêts mis en jeu.

La coopération public-privé dans le cadre de la gestion de crise en Indopacifique : transposition d'une nouvelle approche du continuum de sécurité en France



Autrice : Marion AUCLAIR, auditeur de la 9ème promotion.

La zone Indopacifique, zone stratégique pour la France depuis 2018, présente les caractéristiques d'un théâtre favorable à la remise en question de ses méthodes relatives à la gestion de l'information. Par le passé, l'Asie du 19ème siècle était une course aux territoires entre les grandes puissances du temps, notamment les Britanniques et les Américains. Les Français ont colonisé l'Indochine mais la deuxième guerre mondiale et la défaite de 1940 ont provoqué un bouleversement des équilibres au profit de l'Empire japonais. La signature des accords de Genève de 1954 après la guerre d'Indochine a renforcé le processus de décolonisation entamé depuis 1945. Il s'est terminé en 1954. Au fur et à mesure, l'influence française cède alors sa place à l'influence américaine. Cependant, la zone n'est considérée par les Américains comme stratégique qu'à partir de 2017 sous la présidence de Barack Obama, lorsque les actions chinoises en mer de Chine commencent à menacer leurs intérêts économiques. Il en va de même pour la France. Le défi est alors de reconstruire des relations d'influence dans une région où, même si les Américains doivent faire face au même challenge, leur capacité militaire reste une source de négociation que la France n'a pas. La rupture du contrat avec Naval Groupe mais surtout l'annonce de la création d'AUKUS (5) ont clairement positionné la France au rang de pays de moyenne influence et remis en question notre culture du renseignement.

Outre les risques géographiques et météorologiques de la région, les tensions actuelles en Indopacifique donnent à la gestion de crise une dimension géopolitique afin de protéger les intérêts nationaux, sans oublier les Français dans la zone. Si la gestion de l'information est essentielle à la gestion de crise, le parallèle s'établit avec le domaine de la sécurité dans son ensemble et la remise en cause de la culture du renseignement indique que le problème pourrait être généralisé.

En France, les forces de l'ordre se trouvent confrontées à des enjeux sécuritaires majeurs aussi bien sociétaux (le mouvement des Gilets Jaunes), sanitaires (COVID-19) qu'évènementiels (Coupe du Monde de Rugby de 2023 et les Jeux olympiques et Paralympiques de 2024). De plus, la sécurité nationale et ses enjeux à l'international prennent une place prépondérante dans les stratégies de défense et de sécurité françaises, influencées par la géopolitique se jouant dans la zone indopacifique. Or, seuls les services de l'État ont la prérogative du maintien de l'ordre, de la sécurité des citoyens et des intérêts nationaux (6).

La coopération public-privé dans le cadre de la gestion de crise en Indopacifique : transposition d'une nouvelle approche du continuum de sécurité en France



Autrice : Marion AUCLAIR, auditeur de la 9ème promotion.

Une telle recrudescence de défis interroge sur la capacité des forces de sécurité intérieure de l'État à assumer seules leur mission. L'expression de continuum de sécurité, mis en avant par le rapport Thourot-Fauvergue (7), désigne le partage de leurs missions avec d'autres acteurs, notamment les polices municipales et les agents de sécurité privés. Le continuum de sécurité implique « l'idée d'une participation de tous à la construction et à la mise en oeuvre d'un dispositif où chacun est mobilisé en vue de l'objectif commun » (8) pour apporter une réponse aux enjeux sécuritaires. L'intégration de nouveaux acteurs fait débat et n'est que partiellement admise.

L'idée de mobilisation participative implique un processus dynamique et une approche holistique qui englobe plusieurs dimensions de la sécurité vers une vision globale de celle-ci. Les acteurs de la crise sur le territoire français ne changent guère par rapport aux opérations de maintien de l'ordre. À l'étranger cependant, de nouveaux acteurs apparaissent, en commençant par l'implication des ambassades, des consulats et du Quai d'Orsay, créant ainsi un continuum de sécurité international où les forces de l'ordre n'occupent pas toujours le premier rôle.

Le principal défi des acteurs du continuum de sécurité est de trouver de nouveaux vecteurs de captage d'information pour adopter une stratégie de crise adéquate. Le continuum de sécurité n'est donc plus vu sous l'angle du maintien de l'ordre ou d'une coopération en vue de redistribuer les rôles. Il est réévalué en tant que continuum de l'information, ouvrant des flux d'information et voies de communication essentiels au succès d'une gestion de crise. Cette différence remet en question la composition du continuum et la place de la coopération public-privé dans un rôle informationnel.

Nous pouvons alors nous demander si la coopération public-privé dans le cadre de la gestion de crise (9) en Indopacifique est pertinente et si sa transposition est possible en France.

Afin de répondre à cette problématique, l'expérience de terrain apportée par l'autrice a été analysée grâce à de nombreuses lectures et conversations permettant d'ouvrir la problématique sur une vision du continuum plus en accord avec la réalité du terrain mais remettant en question l'approche française, tant dans sa composition que dans son rôle.

Nous démontrerons non seulement le rôle stratégique de la coopération entre acteurs public et privé au sein du continuum de sécurité informationnel, mais argumenterons également l'inclusion d'autres acteurs ne rentrant pas dans ces catégories. Cet élargissement déterminant du continuum de sécurité pour la protection des intérêts nationaux révèle une nouvelle matrice relationnelle arborescente, composée de relations interconnectées entre acteurs désignés comme officiels et informels.

La coopération public-privé dans le cadre de la gestion de crise en Indopacifique : transposition d'une nouvelle approche du continuum de sécurité en France



Autrice : Marion AUCLAIR, auditeur de la 9ème promotion.

Ce mémoire exposera dans un premier temps l'enjeu majeur de la gestion de l'information dans les questions sécuritaires en Indopacifique et démontrera la fonction essentielle de la gestion de crise pour constituer un réseau de communication efficient (I). Dans un deuxième temps, il explorera le rôle informationnel de différents acteurs à l'étranger renforçant le continuum de sécurité et mettra en lumière l'arborescence naturelle de ce réseau allant au-delà de la stricte notion de coopération public-privé appliquée en France (II). La troisième partie proposera une transposition, à long et court terme, au niveau national des principes du continuum de sécurité informationnel au travers de l'intégration de certains acteurs de la coopération public-privé (III).

(1) *Citation initialement attribuée à Sir Francis Bacon en 1597, puis à Thomas Hobbes en 1668*

(2) AMIRAL LACOSTE (P), « Pratique du pouvoir et renseignement », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, Avril-Juin 2000, n°58 *Le secret en histoire*, p29-32

(3) Voir définition sur le [site de l'Académie Française](#)

(4) Voir [carte Indo-pacifique](#).

(5) Acronyme de l'anglais *Australia, United Kingdom et United States*

(6) Art 12 de la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789*

(7) THOUROT (A), FAUVERGUE (J-M), « D'un continuum de sécurité vers une sécurité globale », *Rapport de la mission parlementaire*, Septembre 2018, 180 pages

(8) *Ibid p3*

(9) *La problématique de ce mémoire se concentre sur une crise de nature diverse (politique, terroriste, naturelle) se déroulant à l'étranger et menaçant la sécurité des ressortissants français et des intérêts nationaux.*